

Public concerné

Toute personne justifiant d'une année équivalent temps plein d'exercice dans la fonction

Prérequis

Avoir obtenu la recevabilité du livret 1*

Intervenant

Puéricultrice D.E – Cadre de santé Formateur

* Recevabilité du livret 1

Le dossier est à constituer sur le site <http://vae.asp-public.fr>. L'ASP notifie une décision de recevabilité dans un délai de 2 mois maximum à compter de la réception du livret 1.

La recevabilité est valable 3 ans et doit obligatoirement être présentée dans le livret 2.

Durée

100 heures non consécutives en présentiel

Date

Nous contacter

Lieu

Théorie : Intra ou Inter

Enseignement clinique : Dans un établissement hospitalier

Nombre de participants

Session ouverte à partir de 6 participants

Groupe limité à 12 participants

Tarif individuel

2200 euros

Contact

NATHALIE MARTINI

04 13 42 75 11/n.martini@ifsilablancarde.com

Objectifs

- Comprendre les étapes et l'attendu du livret de présentation des acquis de l'expérience
- Comprendre les attendus du jury de validation des acquis de l'expérience
- Décrire son expérience et des situations vécues à partir de ses pratiques professionnelles
- Prendre du recul par rapport à son activité
- Analyser et réfléchir afin de professionnaliser sa pratique dans un souci de qualité des soins
- Mettre en évidence les compétences acquises

Programme de la formation

Bilan de positionnement – 6 heures

Module 1

- Accompagnement méthodologique – 24 heures :
 - Accompagnement à la rédaction du livret 2 en entretiens individuels et collectifs

Module 2

- Cours théoriques et pratiques – 35 heures :
 - Modules théoriques en lien avec les savoir-faire et les connaissances associées du référentiel de formation (Modules 2-3-4-6-7)

Module 3

- Mise en situation professionnelle – 35 heures :
 - Stage en service de pédiatrie ou maternité

Suivi post jury - 2 heures en cas de non validation ou validation partielle



Débouché

➔ Obtention du Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Accompagnement individuel et collectif
- Mises en situation

Modalités d'évaluations

- Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- Evaluation de satisfaction des participants
- Remise d'une attestation individuelle de la formation

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous.